

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Le groupe de travail du Marais de Dol réuni pour préserver l'anguille

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) présidé par Christophe FAMBON accompagné de l'Association Syndicale Autorisée des Digues et Marais de Dol (ASA Digues et Marais de Dol) a souhaité réunir un groupe de travail sur la mise en œuvre opérationnelle du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, notamment pour engager une réflexion sur les espèces migratrices des cours d'eau.

Le groupe de travail « Marais de Dol » s'est réuni ce mardi 31 janvier 2017, en mairie du Mont Dol pour débattre de la situation des espèces migratrices au sein de notre territoire et notamment de la continuité écologique sur les cours d'eau. Sous l'égide de Mr Christophe Fambon, Président du SBCDol et du SAGE ainsi que Mr Auguste Bourdais, Président de l'ASA Digues et Marais de Dol, la réunion était animée par Mr Fabien Hyacinthe, technicien rivière du SBCDol en charge de l'élaboration d'un contrat territorial.

Les participants, nombreux, ont témoigné d'un grand intérêt pour le sujet avec des débats animés mais constructifs. La



Réunion du Groupe de travail Marais de Dol 31 janvier 2017 – Mont-Dol

continuité écologique (assurer le passage piscicole et sédimentaire dans les cours d'eau) était au cœur des discussions. Si le marais constitue un environnement exceptionnel à plus d'un titre, il l'est aussi pour des espèces migratrices comme l'anguille, actuellement en voie de disparition ou la lamproie marine moins connue. Les débats ont principalement porté sur la connaissance du milieu, la réglementation puis sur la mise en œuvre d'un test qui pourrait permettre d'améliorer la continuité écologique sur un secteur clef : le Guyoult ; l'objectif étant de faciliter l'arrivée des civelles (petites anguilles) dans ses eaux. Un suivi important aura lieu pour assurer un respect des usages et pouvoir valider une solution socialement, réglementairement et techniquement acceptable par tous.

Le groupe de travail a prévu de se réunir à nouveau à l'automne afin de discuter du retour d'expérience de ce test et envisager son renouvellement. Le comité espère le bon retour de l'anguille et de la lamproie marine dans le Guyoult dès cette année.

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr